

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES

JOURNAL TRIMESTRIEL

N°21
PRINTEMPS 2023

- Le Percy
- Sinard
- Château-Bernard
- St-Andéol
- St-Guillaume
- St-Paul lès Monestier
- St-Maurice en Trièves
- Mens
- St-Baudille et Pipet
- Tréminis
- Prébois
- Châtel en Trièves
- Cornillon en Trièves
- Lavars
- St-Jean d'Hérans
- Monestier de Clermont
- St-Martin de la Cluze
- Avignonet
- Roissard
- Treffort
- Gresse-en-Vercors
- St-Michel les Portes
- Chichilianne
- Clelles
- St-Martin de Clelles
- Monestier du Percy
- Lalley



ASSOCIATION LA RÉSERVE

EMPLOI ET FORMATION

LE PARI GAGNANT DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SERVICES & PROJETS



GESTION DE L'EAU
LIRE PAGES 2, 8 ET 9



➔ **PETITE ENFANCE**
Pom' de reinette, pause fruitée pour les parents et les enfants



➔ **VIE SCOLAIRE**
Les belles rencontres de l'Emala



Jérôme Fauconnier
président de
la Communauté
de communes du Trièves
Maire - Avignonet

Dans « communauté de communes », il y a « communes »

Les mois qui viennent vont nous obliger à réfléchir à des sujets en raison de lois qui s'imposent à nous. L'eau, l'assainissement collectif, la sobriété en consommation d'espaces constructibles : ce sont quelques-unes des questions qu'il nous faudra aborder ensemble et qui auront des conséquences pour chaque habitant.

Dans *communauté de communes*, il y a *communes*. Elles sont à la fois le socle et la raison d'être d'une communauté de communes, qui a vocation à les rassembler, comme son nom l'indique, plus qu'à les remplacer.

Nous avons la chance sur notre territoire, grâce aux histoires différentes de nos anciens cantons, de ne pas avoir des compétences uniformes, d'avoir pu différencier certaines missions suivant les souhaits des élus. D'aucuns diront que c'est moins efficace, qu'on disperse les moyens. Et pourtant, c'est au plus près

des habitants qu'on répond le mieux à leurs besoins et leurs souhaits. C'est au plus près du territoire qu'on peut adapter les services. Et parfois, plus gros ne veut pas dire moins coûteux.

Certaines compétences nécessitent d'être mutualisées, car une commune seule ne pourrait jamais les assurer. D'autres le sont parce que la loi y oblige. Il reste toutes celles qu'on peut choisir librement de faire ensemble pour mettre en commun des moyens, assurer des services supplémentaires et éviter de disperser nos forces.

Choisir librement l'échelle à laquelle on désire s'associer, respecter les histoires et la géographie de notre territoire, trouver l'organisation la plus souple : c'est le défi auquel nous devons répondre pour transformer les contraintes qui nous sont imposées en atout pour l'avenir.

QUESTIONS À



Christophe Drure
Vice-président CCT
Gestion de l'eau et des déchets
Maire de Roissard

2026 : à qui la compétence eau potable et assainissement collectif ?

Lire aussi
page 6

La CCT gère aujourd'hui l'eau potable pour 7 communes. Devra-t-elle le faire bientôt pour les 27 que compte le Trièves ?

La loi du 7 août 2015 stipule que la gestion de l'eau et de l'assainissement est inscrite parmi les compétences obligatoires des communautés de communes. Après un report en 2020, accordé aux communes qui souhaitaient garder la main sur leur réseau, les textes prévoient un transfert de compétences au 1^{er} janvier 2026. Mais le gouvernement, s'il confirme le principe et la date, envisage la possibilité que plusieurs communes se regroupent sans s'appuyer obligatoirement sur la CCT.

Trouvez-vous cela incohérent ?

Un peu, oui ! Je suis maire de Roissard et la CCT gère le réseau d'eau de ma commune. En la matière, notre intercommunalité a fait la preuve de son savoir-faire technique et ad-

ministratif avec des travaux réguliers d'entretien et de bons rendements. Nous agissons fortement pour limiter les fuites et éviter le gaspillage. La mutualisation des moyens est une bonne chose, même si je comprends la préoccupation des communes qui sont habituées à gérer leur eau et qui comptent sur cela pour leur trésorerie. J'observe aussi qu'en s'appuyant sur un service intercommunal performant, nous avons la capacité d'obtenir des subventions importantes.

Comment préparer l'échéance du 1^{er} janvier 2026 ?

Tous les maires du Trièves ont acté la création d'une instance spécifique. Ils pensent en effet qu'il faut sur cette thématique avancer ensemble pour une vision et une cohérence de territoire. Jérôme Fauconnier, président de la CCT, a affirmé que la préparation de cette échéance va représenter un important travail

technique et financier, dont la question des tarifs, qu'il sera nécessaire d'aborder avec souplesse. Quelque soit l'issue, ce travail permettra d'avoir une vision large et exhaustive des enjeux autour de l'eau et de l'assainissement pour les années à venir. J'ajoute que dans un contexte d'inquiétude générale sur la ressource en eau, il a aussi été décidé d'intégrer à la réflexion la question de l'eau non potable qui a toute son utilité, notamment pour les besoins du monde agricole. Un budget est mobilisé pour dresser un état des lieux de la gestion de l'eau sur l'ensemble du territoire et pour appréhender les conséquences d'une compétence intercommunale.



Conférence des maires



Projet confirmé, financé et planifié !

Depuis 2017, les commissions économie, agriculture et tourisme de la CCT travaillent sur le projet de création d'une Maison de pays en partenariat avec les producteurs et artisans du territoire. En 2017 et 2018, une étude d'opportunité et de faisabilité a été réalisée et a permis de valider l'opportunité du projet. Depuis juillet 2018, un groupe d'acteurs (agriculteurs et artisans) se réunit régulièrement et travaille sur ce projet en étroite collaboration avec la CCT avec le soutien de la Chambre d'agriculture de l'Isère. Situé à proximité immédiate de la RD 1075 et au croisement de la D7 et de la D526, le site de Clelles (ZA de la Croizette) a été retenu comme

site d'implantation, conformément aux préconisations de l'étude d'opportunité et de faisabilité. Une parcelle de 5 267 m² a ainsi été achetée par la CCT en février 2020. Une étude programme a démarré en mars 2020. Elle a permis de définir le projet en termes de faisabilité technique (dimensionnement du bâtiment), d'étudier l'accès et les aménagements extérieurs (dont le positionnement des parkings), d'établir un plan de financement et un planning prévisionnels de l'opération. Le programme prévoit la création d'un bâtiment neuf de 573 m² comprenant notamment un espace de vente de produits locaux sur 310 m² géré par une structure privée

qui regroupera des producteurs et artisans du territoire et un espace vitrine sur 120 m² pour l'Office de Tourisme Intercommunal. Le dernier chiffrage du projet s'élève à 2 376 108 millions d'euros avec 80% de subventions publiques espérées (Département, Région, Etat ou Europe). Le choix de la maîtrise d'œuvre devrait intervenir à l'automne 2023 pour une ouverture au public prévue à l'automne 2025 après 1 an de travaux. Avec la construction de cet équipement le Trièves se dote d'un bel outil capable de mettre en valeur un pan de l'économie locale et d'optimiser la promotion d'un territoire soucieux de son attractivité.

Rens. : Guillaume Grandferry, chargé de mission développement économique / 06 89 65 34 27

Printemps chargé !

Les agents du service logistique et technique de la CCT ont entrepris ces dernières semaines de nombreux chantiers de rénovation des locaux et abords des équipements intercommunaux. En plus de l'entretien des espaces verts : intervention au sein de la cour intérieure de l'école maternelle de Monestier de Clermont pour engazonner les plates-bandes, réfection complète de la cuisine de Mixages à Mens + mise aux normes des jeux extérieurs, nouveaux aménagements à la médiathèque de Mens et isolation phonique de la cantine scolaire de Mens + pose de brise-soleil, études pour le remplacement de la chaufferie bois de Mens et pour la création d'une crèche à Avignonet. Le projet d'isolation thermique de l'école primaire de Monestier de Clermont a été réajusté afin que les travaux puissent générer une réduction de 30 % de consommation d'énergie. Le budget passe de 180 000 euros à 370 000 euros, toujours avec le soutien à 50 % du Département et la possibilité d'une aide de l'État (fonds vert) estimée à 111 000 euros. Changement des huisseries cette année, isolation des murs et de la toiture en 2024.



Maison de santé

Peu à peu, les anciens établissements Richard à Mens se transforment. Le chantier se déroule dans les temps et son achèvement d'ici la fin de l'année est en bonne voie.

SENTIERS

Belles balades en perspective



Avec le retour des beaux jours, l'équipe sentiers de la CCT s'active pour offrir aux randonneurs des balades de qualité. En avril, des travaux ont eu lieu afin de réparer la passerelle du Péron qui relie Saint Paul Lès Monestier à Saint Guillaume ; le belvédère de La Roche a été entièrement réaménagé et des portails ont été posés pour concilier les usages entre activités pastorales et itinéraires pédestres. À noter également, la reprise de la veille des sentiers pour transmettre à des entreprises l'entretien courant (débroussaillage, piochage...), le chantier avec la MFR de Vif à Château-Bernard et le début des interventions pour le Tour de l'Obiou avec l'association CAFES.



Agir au quotidien et pour l'avenir

L'analyse de Jean-Louis Goutel, vice-président CCT en charge des finances et des ressources humaines, du budget 2023 de l'intercommunalité tournée vers les besoins des habitants et l'attractivité du Trièves.

LE BUDGET 2023 > EN QUELQUES CHIFFRES

Financés par la fiscalité et les dotations

Budget principal

8,55 millions d'€

Budget écoles

1,78 d'€ millions

Budget tourisme

484 000 €

Financé par la redevance ordures ménagères

Budget déchets (tournée :

4 jours et 600 km par semaine)

2,02 millions d'€ (fonctionnement)

562 000 € (investissement)

Financé par la vente d'eau

Budget eau potable

(7 communes)

701 000 € (fonctionnement)

801 000 € (investissement)

Taux d'imposition

(Pas de changement par rapport à 2022)

- CFE : 28,12 %

- Taxe foncière : 5 %

- Taxe foncier non bâti : 2,99 %

Compte administratif 2022 et budget prévisionnel 2023 >

www.cc-trieves.fr/finances

Documents officiels

consultables au siège de
la CCT (300 chemin Ferrier -
Monestier de Clermont).

Quelle est la trajectoire financière de la CCT ?

En 2021, le budget principal de la collectivité s'est soldé par un déficit de 275 484 €. Ce résultat négatif a conduit la CCT et les communes à s'interroger sur son périmètre d'activités, ses priorités et à travailler à la mise en adéquation de ses ressources et de ses compétences. Après un travail important et une consultation des communes via la conférence des maires, le conseil communautaire a très majoritairement décidé de conserver l'ensemble des missions déléguées au fil du temps par les communes. Pour répondre à cela, les élus ont fait le choix d'augmenter le taux communautaire de la taxe sur le foncier bâti de 3 points, ce qui a généré une recette supplémentaire d'environ 450 000 €.

Cela se voit-il sur le résultat de l'année 2022 ?

Oui et cela même dans un contexte d'inflation impactant fortement la masse salariale et les dépenses d'énergie et d'alimentation. Le résultat 2022, hors recettes exceptionnelles, est positif de 140 156 €. La conformation des excédents de la CCT lui permet de poursuivre sa po-

litique avec plus de sérénité. Si la fiscalité a été déterminante, il faut aussi souligner une maîtrise des dépenses de la part des services et un important travail d'ingénierie pour obtenir des aides et des financements extérieurs.

Et pour 2023 ?

Le budget de cette année a été construit sans évolution des taux de fiscalité. Cependant l'augmentation des bases décidée par l'État, 7.1 % pour le foncier bâti, permet de couvrir partiellement l'augmentation des charges liées à l'inflation qui se poursuit. Les services n'ont pas prévu de hausse de leurs dépenses afin de conserver des marges pour des projets prioritaires. Il est nécessaire de noter que plus de la moitié du budget de fonctionnement est affecté aux écoles, à la petite-enfance et à l'enfance jeunesse qui sont des secteurs en tension. L'enjeu étant de flécher les moyens vers les besoins du quotidien des familles.

Nous prenons également en compte l'expérimentation *Territoire zéro chômeur de longue durée* accordée au Trièves par l'État et poursuivons un engagement fort pour la transition écologique en lien étroit avec l'ensemble des

communes et des associations locales.

Un mot sur les investissements ?

Nous finançons des projets structurants avec de gros investissements en cours pour la Maison de santé à Mens qui devrait être finalisée fin 2023, la Maison de Pays à Clelles visant à promouvoir le territoire et à valoriser les produits agricoles et artisanaux, la rénovation de la chaufferie bois de Mens, la rénovation énergétique des bâtiments scolaires, la construction d'une halte-garderie à Avignonet, etc...

Une attention particulière est apportée sur le budget des déchets soumis aux aléas du coût de rachat des matières premières et qui doit aussi assumer des investissements importants en participant à la construction en cours de nouveaux équipements modernes, un centre de tri et une usine d'incinération à La Tronche.

Enfin, la CCT s'est préparée sur le plan budgétaire à pourvoir aux dépenses d'études pour la prise éventuelle des compétences eau et assainissement public à l'horizon 2026 (lire pages 2).

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE

Près de 330 000 euros sont consacrés par le budget 2023 au soutien des initiatives associatives du territoire.

- Sports et loisirs (15 associations) : 17 700 euros
- Culture (19 associations) : 29 950 euros
- Emploi/économie : 12 000 euros pour le soutien aux porteurs de projets
- Transition écologique : (2 associations) : 3 660 euros
- Tourisme (8 associations) : 8 650 euros
- Social, soins et aides à domicile, don du sang (11 associations) : 38 100 euros
- Petite enfance (4 associations) : 215 000 euros
- Enfance/jeunesse et loisirs (3 associations) : 3 950 euros



Le Forum des associations, un des grands temps forts de la rentrée, est prévu les 9 et 10 septembre prochains à Clelles, Mens et Monestier de Clermont !



Les travaux de réfection du toit du bâtiment situé sur le quai de transfert* des ordures ménagères à Clelles viennent de s'achever avec le remplacement par l'entreprise Micheli de 300m² de fibrociment par de la tôle bac acier, traitée pour éviter la condensation. Des bois de charpente ont été repris et de nouveaux chenaux sont désormais en place. Montant de l'opération autour de 20 000 euros.

* Lieu sur lequel sont compactées les ordures ménagères afin de limiter le volume des transferts en camion vers l'incinérateur à La Tronche.



Les agriculteurs au rendez-vous du tri

Fin mai, à Monestier de Clermont, était organisé l'accueil des exploitants agricoles pour le dépôt de leurs déchets plastiques qui sont recyclés par la société Adivalor (fabrication nouvelle de raccords pour l'irrigation, de caisses et de sacs poubelle notamment). Une autre session aura lieu à l'automne, les 13 et 14 novembre.

Renseignements : 04 76 34 11 22



Broyat en libre service

Le service déchets a mandaté en mai un prestataire pour transformer, sur les plateformes communales de dépôt des déchets verts, les branches et autres végétaux en broyat que les habitants peuvent venir chercher gratuitement pour pailler les jardins. Merci aux usagers de ne pas déposer leurs déchets verts sur les tas de broyat.

Renseignements : 06 44 20 92 04

Déchèteries > conseils de gardiens

Les agents de la CCT qui travaillent sur les sites à Mens et à Monestier de Clermont font appel au civisme des usagers : *« La plupart des personnes sont respectueuses du fonctionnement spécifique des déchèterie et de notre travail. D'autres un peu moins. Il est donc important de rappeler certaines règles. La principale est de mettre les bons déchets dans les bonnes bennes. Si les gens ont des doutes, nous sommes là pour les aider. Ce n'est pas agréable de voir certains habitants mettre leurs déchets en vrac dans un même contenant dès que nous avons le dos tourné. Pareil pour ceux qui n'hésitent pas à laisser leurs encombrants devant le portail lorsque nous sommes fermés. Enfin, préparer convenablement son chargement avant de venir en déchèterie, c'est du temps et de l'efficacité gagnés sur place ! »*



Fiscalité en hausse pour les plus importants producteurs de déchets

La gestion des déchets du Trièves est financée par la redevance d'enlèvement des ordures ménagères qui s'élève à 153 euros par an. Les ménages en payent une, les structures professionnelles plusieurs selon une grille de répartition. En 2023, nombre de ces structures voient augmenter leur nombre de redevances. Dans un contexte de hausse du coût de la gestion des déchets, il s'agit pour les élus de rétablir de l'équité entre la participation financière des ménages et celle des professionnels. Cela correspond au principe légal du producteur-payeur : ceux qui émettent les plus gros volumes de déchets doivent contribuer plus fortement au fonctionnement général de leur gestion. Les entreprises concernées sont directement informées via un courrier du président de la CCT, Jérôme Fauconnier et du vice-président en charge des déchets, Christophe Drure.

A savoir > Le montant des redevances collectées en 2022 s'élève à 1 195 000 euros (935 000 euros via les ménages, 260 000 euros via les professionnels). 100 000 euros supplémentaires sont nécessaires dès 2023 pour l'équilibre du budget autonome des déchets.



EN BREF

Enlèvement des épaves >

Ce service annuel et gratuit de la CCT vient de se terminer pour 2023. 15 véhicules ont été récupérés courant avril.

Horaires des déchèteries >

Monestier de Clermont > lundi, mardi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.
Mens > lundi, mercredi et samedi de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15.

Guide du tri > À consulter sur www.cc-trieves.fr

Vente de composteurs >

Prix préférentiel de 30 euros. Du lundi au vendredi au siège de la CCT (300 chemin Ferrier Monestier de Clermont) Sur rendez-vous au 06 44 20 92 04

Broyage à domicile >

Voir modalités et convention à remplir sur www.cc-trieves.fr (page d'accueil) onglet ramassage et tri des déchets).

Plateformes de dépôt et de broyage des déchets verts >

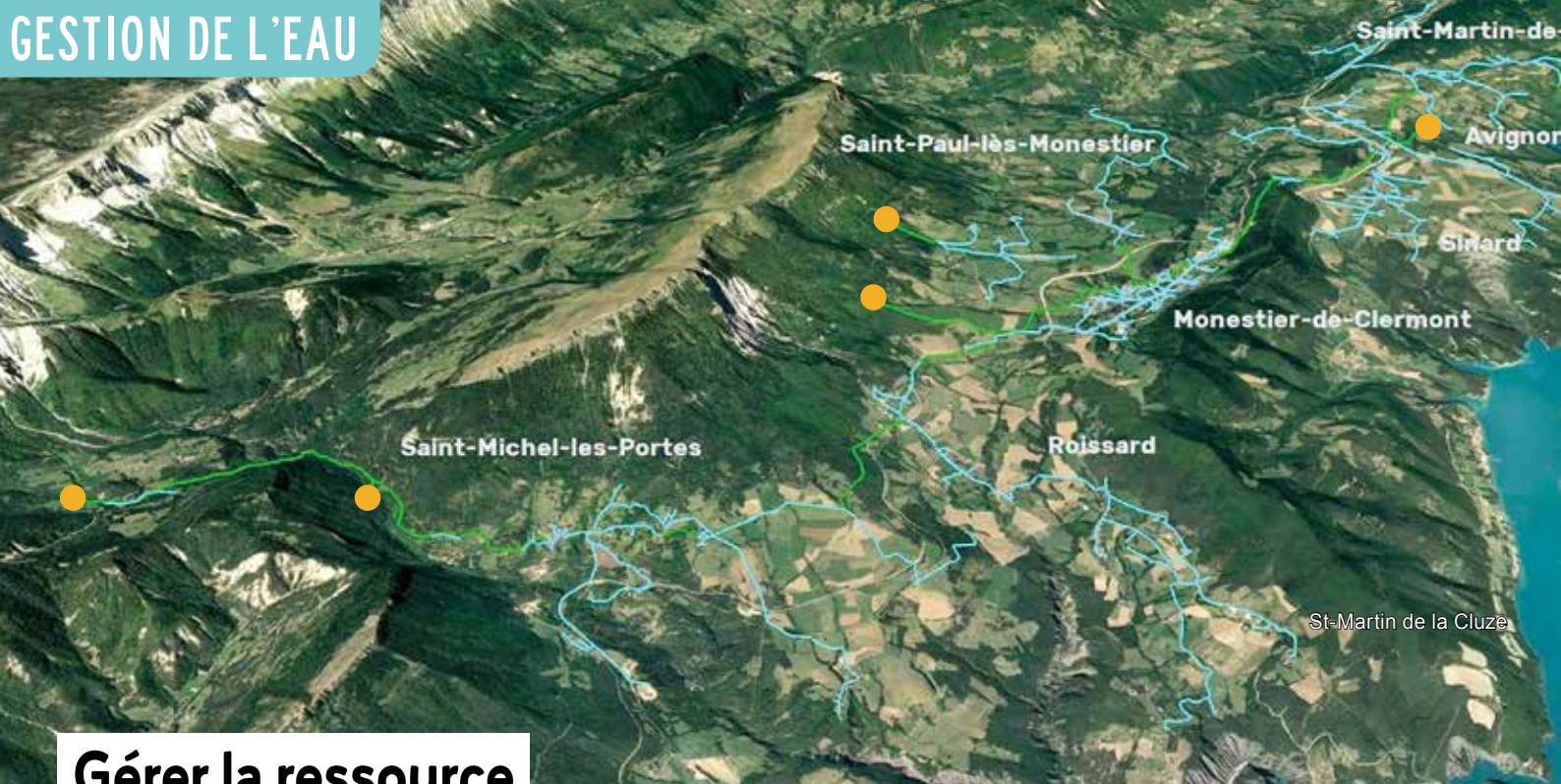
Pas de déchets verts en déchèteries ! Des aires de stockage sont mises en place en libre accès dans les communes : www.cc-trieves.fr/#aires-de-stockage-de-dechets-verts



ASTUCE

BAC PLEIN ?

Tournez le couvercle pour que la trappe soit au-dessus d'un espace dégagé. Merci !



Gérer la ressource et rendre un service de qualité

Avec les inquiétudes grandissantes dues au changement climatique et à la multiplication des épisodes de sécheresse, la question de l'eau devient plus que jamais un enjeu majeur. La CCT assure un service d'adduction, de distribution et de gestion des réseaux d'eau potable de 7 communes sur les 27 que compte son territoire : Saint Michel les Portes, Roissard, Monestier de Clermont, Saint Paul les Monestier, Sinard, Avignonet, Saint-Martin de la Cluze. Petit tour d'horizon.

D'où vient l'eau ?

4 sources sont reliées au réseau principal : Fraichinet, Font Noire, Font Fovèze et Pierrefeu > Elles alimentent Saint-Michel-les-Portes, Roissard, Monestier-de-Clermont, St-Paul-lès-Monetsier, Sinard, Avignonet et Saint-Paul-les-Monestier.

1 source est indépendante : la Taillat > Elle alimente les hauts de Saint-Paul-lès-Monestier à savoir Ponsonnanche, Guillon, Gruère, Romant, Chabotte, Garnaire, Bonnetaire et Audière

Source de Fraichinet

C'est la ressource principale (environ 2/3 de l'eau distribuée). Un jaugeage des débits captés se fait manuellement 2 fois par semaine par les agents de la CCT. À partir de l'été 2023, le captage va être équipé d'un système automatisé (voir travaux page 7). La source est très réactive vis-à-vis des événements pluvieux ; son débit augmente très rapidement et l'eau est très turbide pendant ces événements, c'est pourquoi elle est ultrafiltrée avant distribution. Une baisse du débit est généralement observée en fin de printemps sauf en 2022 où celle-ci s'est amorcée de manière précoce début mai. Une pico-centrale installée sur cette source permet la production d'électricité en turbinant l'eau potable.

Source de Font Fovèze

Environ 1/3 de l'eau distribuée. Les débits captés sont suivis en continu par un compteur qui transmet en temps réel l'information par télégestion. Cette source a une plus grande inertie que celle de

Fraichinet. Nous constatons une phase importante mais progressive de vidange de mai à décembre qui aboutit souvent à des débits faibles suivie d'une période de remplissage rapide en fin d'automne.

Source de Font Noire

Ce captage sert de secours. Il a été utilisé en source d'appoint lorsque la source de Fraichinet est insuffisante comme lors du mois d'août 2022. Son débit est important (jusqu'à 500 m³/h) mais l'eau captée doit être pompée, dès lors, son utilisation n'est pas privilégiée.

Source de Pierrefeu

Également une source de secours. En cas de pénurie d'eau en amont, elle permet d'alimenter 3 communes du réseau aval (Sinard, Avignonet et Saint-Martin-de-la-Cluze). Le débit moyen de cette source est d'environ 20 m³/h et présente l'avantage d'avoir un débit d'étiage (période de bas débit) relativement élevé à 15 m³/h. L'alimentation du réservoir se fait par pompage, c'est pourquoi son utilisation n'est pas privilégiée.

Source de la Taillat

Ce captage est l'unique ressource des Hauts de Saint-Paul-lès-Monestier. Son débit d'étiage est faible (2,9 m³/h le 12 août 2022) mais la consommation sur ce réseau l'est également (environ 15 m³/j en moyenne mais jusqu'à 35 m³/j en été). Pour éviter tout risque de pénurie à l'avenir, le service cherche à maintenir un rendement de ce réseau supérieur à 90 % et étudie la possibilité d'une interconnexion avec le captage de Font Fovèze.

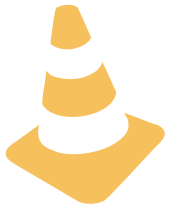


RÉSEAU GÉRÉ PAR LA CCT
 En orange : source captée
 En vert : adduction et alimentation réservoirs.
 En bleu clair : distribution et alimentation usagers
 Longueur du réseau : 124 km
 2037 abonnés (environ 40% des habitants du Trièves).
 Rendement moyen : 82 % (sur 100 litres captés 82 arrivent au robinet).



Programme des travaux 2023

Celui-ci prend en compte les demandes de l'ARS et de l'Agence de l'Eau pour la qualité de l'eau, les projets d'aménagement des communes adhérentes, les travaux routiers programmés par le Département de l'Isère (RD 1075) et les recommandations relatives aux rendements, économies d'eau et renouvellement des réseaux.



- Adduction** > Monestier-de-Clermont renouvellement au niveau de la ferme du Vaure / 55 000 euros
- Distribution** > Monestier-de-Clermont : remplacement des conduites de 3 ruelles du centre / 30 000 euros
- Saint-Michel-les-Portes : alimentation de la Bâtie d'Ambel par les Loubats / 55 000 euros
- Saint-Martin-de-la-Cluze : remplacement canalisation entre la Salle et la Cavale, reprise branchement / 25 000 euros
- Remplacement de canalisation chemin des Saillés, reprise de 14 branchements / 90 000 euros

Ensemble du réseau, extension et modernisation de la télégestion >

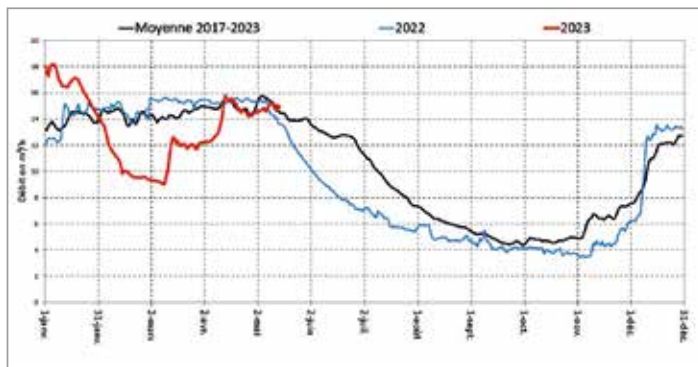
Le futur système de télégestion comportera 13 sites équipés de satellites de télégestion (contre 5 actuellement) Il permettra de relever en continue et de recevoir des alarmes en cas d'anomalies sur les paramètres suivants :
 ● les débits de production des captages ● les niveaux d'eau dans les réservoirs ● les débits d'adduction et de distribution ● les traitements (chloration, ultrafiltrations) ● les pompages ● les analyseurs ● les intrusions
 Les objectifs : ● Connaître précisément le comportement des captages, plus particulièrement en période d'étiage
 ● Mieux détecter et localiser les anomalies sur le réseau : fuites, pompage ou traitement défaillants
 ● Mieux surveiller les réseaux, pour une meilleure organisation des interventions et des astreintes du service (centralisation des données de l'ensemble des installations d'eau potable sur un superviseur central, accès à la télégestion depuis n'importe quel terminal à l'aide d'identifiants, alertes pour anticiper toute rupture d'alimentation en eau potable / 65 600 euros



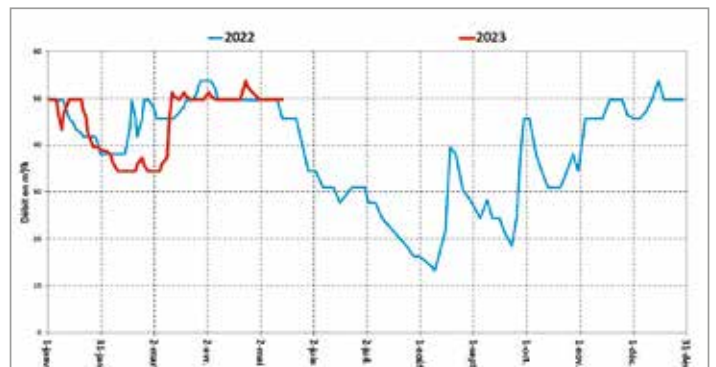
Chaque année, Rémi Tilmant, responsable du service de l'eau de la CCT, édite un rapport sur le prix et la qualité de l'eau (en ligne sur www.cc-trieves.fr)

Au cœur (au chevet ?) des captages

SOURCE DE FONT FOVÈZE



SOURCE DE FRAICHINET



Ces graphiques montrent combien la sécheresse de 2022 a impacté les sources gérées par la CCT. Pour 2023, les courbes (en rouge) laissent clairement apparaître l'impact du déficit de pluie et de neige observé cet hiver. Les précipitations répétées du printemps ont permis un retour à la normale. La vigilance reste de mise car, aujourd'hui, les conditions météorologiques peuvent changer très rapidement.

S'informer

Identifier et comprendre les arrêtés préfectoraux relayés pas les communes

- Vigilance** : information et incitation des particuliers et des professionnels à faire des économies d'eau
- Alerte** : réduction des prélèvements à des fins agricoles inférieure à 50% (ou interdiction jusqu'à 3 jours par semaine), mesures d'interdiction de manœuvre de vanne, d'activité nautique, interdiction à certaines heures d'arroser les jardins, espaces verts, golfs, de laver sa voiture, ...
- Alerte renforcée** : réduction des prélèvements à des fins agricoles supérieure ou égale à 50% (ou interdiction supérieure ou égale à 3,5 jours par semaine), limitation plus forte des prélèvements pour l'arrosage des jardins, espaces verts, golfs, lavage des voitures, ..., jusqu'à l'interdiction de certains prélèvements
- Crise** : arrêt des prélèvements non prioritaires y compris des prélèvements à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité) Zone d'alerte spécifique aux eaux souterraines.

Trouver des indicateurs

- Pour connaître les arrêtés en cours > <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>
- Pour suivre la situation hydrologique en France > <https://www.eaufrance.fr/publications/bsh>

Maîtriser sa consommation

La préservation de l'eau passe aussi par le respect quotidien d'un certain nombre de consignes surtout lorsque la sécheresse s'installe.

www.ecologie.gouv.fr

Les agents du service des eaux entretiennent et surveillent le réseau tous les jours et assurent un service d'astreinte pour intervenir rapidement en cas de problème.





Vive l'Emala !

Une image peut être plus parlante que les mots. C'est le cas de ce cliché du 16 mai à Mixages lors d'un regroupement d'élèves organisé par Maud Clavel et Vincent Desaphy, professeurs des écoles chargés de coordonner l'Emala (équipe mobile académique de liaison et d'animation*). Oui, cette photographie résume à elle seule les 70 rencontres annuelles qui rassemblent pour des activités communes les classes (de la maternelle à la primaire) de tout le territoire. La mission de l'Emala est donc bien de rompre l'isolement des petites écoles rurales et de permettre de créer des liens entre les élèves des différents villages. Avec pour fil conducteur l'enrichissement de la pédagogie via des activités sportives, artistiques et nature notamment.

* *Éducation nationale*

Coup d'œil sur les multiples initiatives portées cette année avec l'implication de partenaires locaux > École et cinéma (avec l'Écran vagabond), découverte des espaces naturels sensibles (avec Nature et montagnes), découverte de la matière (avec le Collectivo Terron), environnement et recyclage des déchets (avec la Ressourcerie l'Etrier à Monestier de Clermont), lecture (avec la Palpitante, librairie à Mens), sport (athlétisme et course à pied), Théâtre (avec le Pot au noir et le Poulailier), découverte et compréhension des médias et des images (avec la Ligue de l'enseignement), rédaction d'un journal, mathématiques autrement via des énigmes et des jeux spécifiques... C'est tout ?

« Ce jour-là à Mens, beau programme : travail sur la matière avec le Collectivo Terron, en résidence artistique sur le territoire pour 3 ans, (paysages de sable et de terre, mini-cabanes) et découverte du Musée du Trièves et de son exposition sur les châteaux (jeux, questionnaires et fabrication de blasons). »



TÉMOIGNAGE
Audrey Faure
*Professeure des écoles à Clelles
Grande section maternelle et cours préparatoire*

« Le Trièves a beaucoup de chance de bénéficier d'une Emala qui mobilise toutes les écoles du secteur. La forte implication de Maud et Vincent est essentielle pour les enseignants. Sans eux, nous ne pourrions pas dégager du temps pour mettre en place différentes activités en classe ou en extérieur. Outre la préparation des contenus à laquelle nous participons sur des temps bénévoles de réunion, c'est un travail qui nécessite une importante organisation matérielle et logistique. Clairement, sans ce dynamisme et cet appui, nous ne pourrions pas impulser tous ces projets qui sont un prolongement du programme scolaire. On ne fait pas des sorties pour rien, celles-ci viennent compléter les apprentissages développés en classe. La qualité des intervenants choisis par Maud et Vincent facilite cela. Les enfants apprécient beaucoup... nous aussi ! »

L'Emala bénéficie du soutien financier de la CCT et du Département de l'Isère (35 000 euros annuels - les fonds sont utilisés pour les déplacements en bus - près d'une centaine par an - et les intervenants extérieurs).

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les ateliers multi-acteurs organisés dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie de transition écologique du Trièves arrivent à leur terme ; prochains rendez-vous :

- Eau et assainissement : 14h-17h30 le mardi 4 juillet au Sagnes à Mens
- Habitat et aménagement : 10 octobre après-midi (lieu et horaires à définir)
- Agriculture et alimentation : 2 novembre après-midi (lieu et horaires à définir)

Deux thématiques seront abordées de façon transversale lors de chacun de ces ateliers : la biodiversité et les risques naturels.

Contact > Maïté Quinn Duncan 07 86 14 53 02
m.quinn-duncan@cdctrieves.fr



Création du Comité local de la transition écologique

Le 25 mai, Christian Roux, vice-président CCT en charge de la transition écologique, a animé la réunion prévue pour la constitution d'une nouvelle instance : le Comité local de la transition écologique (CLTE). Voir la liste des membres (élus, habitants, bénévoles associatifs) sur www.cc-trieves.fr (bandeau en page d'accueil). Ce comité vise à soutenir et accompagner les initiatives des communes, des associations et des entreprises du territoire dans le domaine de la transition écologique. Il oriente, dans le long terme, les différentes dimensions de cette thématique et permet que les actions soient connues de tous pour inviter le plus grand nombre à agir.

Un Mont-Aiguille virtuel plus vrai que nature !

Dans le cadre du projet de valorisation du Mont Aiguille financé par le Parc Naturel Régional du Vercors et le Plan de relance, un véritable outil pédagogique innovant a été pensé pour communiquer un contenu fort intéressant sur le passé, le présent et le futur du Mont Aiguille. Il s'agit de lunettes holographiques qui permettent de voir le Mont Aiguille en réalité virtuelle augmentée. 3 thématiques sont accessibles au cours d'une expérience qui dure une quinzaine de minutes : le

temps de la roche (formation et constitution du Mont-Aiguille), le temps de l'arbre (évolution du climat et projection dans l'avenir), le temps de l'homme (1^{ère} ascension, alpinisme, contemplation...).

Dès cet été, 3 lunettes seront disponibles gratuitement pour les visiteurs à l'Office de tourisme à Mens, au Point information tourisme à Gresse et au Point information tourisme à Chichilianne. N'hésitez pas à faire cette expérience surprenante !



A Chichilianne, les agents de l'Office du tourisme et les partenaires ont essayé les lunettes en avant première

Atout ludique !

Découvrir le Trièves par le jeu tout en comprenant le territoire et en offrant aux familles une belle occasion de se réunir et de s'amuser, voici les objectifs des outils de découverte ludiques en cours de développement.

Cet été, un jeu de cartes spécial *Route des savoir-faire* et villages du

Trièves nommé *Drac Attaque* sera vendu par l'Office de tourisme au prix de 12 euros. Plic, Ploc et Mr Tapioca, 3 sympathiques mascottes créées par Art of flying et Tatiana Lang, vous aideront à combattre un terrible dragon pour sauvegarder les trésors des villages du Trièves.



Une ressource essentielle

La taxe de séjour payée par les visiteurs et collectée par les hébergeurs est entièrement affectée au budget du service tourisme pour financer des actions de promotion et de développement touristique. À tous les hébergeurs retardataires, pensez à déclarer la taxe de séjour collectée pour la période du 1^{er} octobre au 31 mars,

sur 3DOuest. Pour mémoire tous les loueurs professionnels et non professionnels doivent déclarer cette taxe même quand elle est reversée par les plateformes de type *Airbnb*. Pour toute précision merci de contacter l'Office de tourisme >

contact@trieves-vercors.fr
04 82 62 63 55

À feuilleter sans modération !

Les brochures 2023 sont disponibles dans les accueils de l'Office du tourisme et les points d'information, les équipements publics, chez les hébergeurs et en ligne : www.trieves-vercors.fr.



SUR LA ROUTE DES SAVOIR-FAIRE !

Elle s'adresse autant aux touristes et visiteurs de passage qu'aux habitants qui peuvent ainsi aller à la rencontre de celles et ceux qui font vivre les fermes, les ateliers artisanaux et les espaces de création artistique du Trièves. Le petit livret, mis à jour chaque année, fourmille d'idées de sorties et d'escapades parfois insolites. Et si les Triévois faisaient du tourisme au sein de leur propre contrée ? www.savoirfairetrieves.fr

EN BREF

En images



L'office de tourisme, avec l'appui de financements régionaux dans le cadre du POIA (Programme Opérationnel Interpalpin), a réalisé avec les entreprises Kompo pour les images et Dimaa productions pour la musique, 3 vidéos qui mettent en valeur cette Terre de partage, Terre de rencontres et Terre d'émotions qu'est le Trièves. À découvrir sur le site www.trieves-vercors.fr et sur la page Facebook de l'Office de tourisme.



En selle champions !

Nans Peters, cycliste professionnel, originaire du Trièves et l'Office du tourisme proposent une nouvelle balade conviviale en vélo le samedi 17 juin à Gresse en Vercors (RDV à la station à 8h30). 3 parcours de 20, 40 et 50 km. Une belle manière de côtoyer un champion et de s'échauffer en douceur les mollets à quelques semaines du Tour de France. Pour enfants accompagnés et adultes. Vélo électrique autorisé. Inscription obligatoire au 04 82 62 63 50.



Le Capitaine Ga aux côtés de Jérôme Fauconnier, président de la CCT, et de Jean-Louis Poite, maire de St-Baudille et Pipet

L'ARMÉE ET LE TERRITOIRE

Le 11 avril dernier, dans l'enceinte du château de Montmeilleur à St-Baudille et Pipet, a eu lieu la cérémonie pour la signature d'une charte de jumelage entre la CCT et l'armée nationale via l'unité de réserve du 93^e régiment d'artillerie de montagne basé à Varcès. Les objectifs de ce rapprochement sont de créer un lien de proximité et de connaissance entre la société civile et l'armée, de contribuer aux cérémonies mémorielles-patriotiques et de faciliter les activités militaires sur le territoire. Le 93^e régiment d'artillerie de montagne est spécialisé dans l'intervention en milieu montagneux et par conditions climatiques extrêmes. Il a été déployé à Djibouti, en Nouvelle-Calédonie, en Guyane, en Afghanistan et plus récemment au Mali. Pour les habitants qui souhaitent se renseigner sur le rôle et les missions de réserviste de l'armée, le 93^e régiment d'artillerie de montagne est joignable au 04 56 85 76 90

BIENVENUE !



Depuis le 1^{er} juin, Hugo Courtois est le nouveau Directeur général des services de la CCT. Il remplace à ce poste Bernard Combe parti vers d'autres horizons professionnels. Originaire de Haute-Savoie, il s'est installé

en Trièves (Saint-Michel-Les-Portes) début 2021 lors de sa prise de fonction à Gresse-en-Vercors en tant que directeur des services.

Il a commencé sa jeune carrière au sein de l'Office de tourisme puis du service évènementiel-communication de la Ville de Grenoble.

VIGILANCE INCENDIES

L'été dernier, l'ensemble des départs de feux de forêt en Trièves ont été maîtrisés avant que les flammes fassent de gros dégâts. Pourtant, au vu des conditions climatiques, le risque incendie des forêts du territoire reste grandissant.

Face à cet enjeu, les élus se mobilisent : en témoigne l'échange organisé par l'association des communes forestières de l'Isère en avril avec l'ONF et le Service Départemental d'incendie et de Secours. Le risque nécessite d'être réfléchi collectivement. Pour le Commandant Couloudet, conseiller technique départemental (feux de forêt et espaces naturels) au SDIS 38, l'expérience du feu de Voreppe en 2022 a été constructive et a démontré la nécessité de se préparer en amont notamment en apprenant à travailler ensemble. La prévention de ce risque implique également chaque citoyen. Certains gestes de notre vie quotidienne réalisés par habitude peuvent déclencher un feu. Pour participer à la prévention, des informations pratiques sont à retrouver sur : www.ecologie.gouv.fr/feux-foret-et-vegetation et sur www.fncofor.fr/campagne-nationale-prevention-sensibilisation-contre-feux-foret-vegetation

SOBRES LABOURS

Le 10 mai à Monestier de Clermont, 8 agriculteurs, adhérents de CUMA (association de mise en commun de matériel agricole), ont passé leur tracteur au banc d'essai. Ce dispositif animé par un expert du réseau des CUMA, analyse les tracteurs dans un souci de réduction de la consommation de carburant grâce à des préconisations de réglages du moteur et de la détection des dysfonctionnements du tracteur. Une action soutenue à hauteur de 50% dans le cadre de la Stratégie de transition écologique portée par la CCT et son vice-président Christian Roux.

MENS > DES AIDES POUR DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

La CCT est partenaire de la commune de Mens, qui dans le cadre de son Opération de Revitalisation Territoriale (Petites Villes de Demain) prépare une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec l'État et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (ANAH). Les propriétaires bailleurs et occupants éligibles pourront ainsi profiter d'un accompagnement administratif, technique et financier sur-mesure dans leur démarche de travaux de rénovation énergétique notamment. Rens. : Amandine Bouttin-Delus, cheffe de projet Petites Villes de Demain (amandine.delus@mens.fr)

INVASIONS ?

Un diagnostic de l'état de la végétation et de la présence d'espèces invasives végétales en bordure des cours d'eau Triévois est en cours de lancement par le SYMBHI (syndicat en charge de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations sur le Trièves). Les plantes les plus connues sont la Renouée du Japon, les Balsamines et la Berce du Caucase (présente sur la Matheysine mais a priori pas sur le Trièves...). À suivre !

PARTENARIAT DES CHAMPS

Pour travailler sur les questions liées aux activités agricoles et forestières, la CCT signe une convention avec la Chambre d'agriculture de l'Isère. Pour une prestation annuelle de 7 095 euros, celle-ci assure une mission d'animation aux côtés des élus et des agents de la CCT. Elle participe également à l'accueil des porteurs de projet et à l'élaboration de la Stratégie de transition écologique du Trièves.

PAR ICI LA MONNAIE !

Les élus du Trièves se mobilisent après l'annonce par les services du Crédit Agricole de ne pas conserver le distributeur de billets installé à Cielles. Ils demandent son maintien pour faciliter le quotidien des habitants qui l'utilisent pour faire leurs courses régulières chez les commerçants du secteur et les producteurs du marché dominical.

SOUTENIR LES JEUNES

La Mission locale sud-Isère accompagne les jeunes de 16 à 25 ans (111 en 2022) dans leur démarche d'emploi, de formation, de logement... La CCT soutient annuellement ses missions avec une dotation de près de 20 000 euros. Contacter la Mission locale (lire page 16).

JUSTE PRIX

La CCT met gratuitement à disposition des salles pour les associations qui organisent des temps collectifs au Granjou et à Mixages. Elle vient de décider de faire la différence entre ces associations et les personnes ou les structures qui ont besoin de locaux pour des activités lucratives. Ces dernières devront désormais louer les salles : 16,50 euros par demi-journée et 32,50 euros par journée.

PARCOURS EMPLOI RENFORCÉ

Le Département de l'Isère soutient financièrement la CCT pour accompagner les personnes allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) dans leurs démarches du quotidien et notamment celles leur permettant de retrouver un emploi. Pour le second trimestre 2023, la subvention se monte à 15 580 euros, somme qui finance le poste d'un agent de la CCT. Les personnes allocataires du RSA peuvent se renseigner auprès de Claudine Delcourt : 06 86 48 03 10



HABITAT INTERGÉNÉRATIONNEL

Le dispositif se poursuit et des premières propositions de logement émergent. Renseignements : 04 58 17 64 30 www.cc-trieves.fr

INSERTION PROFESSIONNELLE

Un autre chemin vers l'emploi



L'association la Réserve qui gère la ressourcerie l'Etrier à Monestier de Clermont est un « chantier d'insertion » agréé par l'État. Rencontre avec sa directrice, Chrystel Riondet, pour comprendre les missions de cette structure d'insertion par l'activité économique (SIAE).

Ils sont nombreux les Triévois et les habitants du sud-Isère à se rendre à la Ressourcerie de Monestier de Clermont pour acquérir à petits prix des objets et meubles du quotidien. Combien sont-ils à savoir que ce lieu est un chantier d'insertion agréé par l'État et soutenu financièrement par celui-ci, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et la CCT* ? « Notre métier est avant tout d'accompagner » explique Chrystel Riondet. « Nos salariés sont en transition. Je préfère ce terme à celui d'insertion. Transition parce que les personnes qui reprennent le chemin de l'emploi ne partent pas de rien. Ils possèdent déjà de vrais savoir-faire et compétences que les aléas de la vie ne leur ont pas permis d'utiliser pleinement. Cet accompagnement est la mission première de notre équipe de permanents. » Actuellement, la structure embauche 17 salariés en transition et 9 salariés permanents. Ils ont de 20 à 60 ans

environ. Ils travaillent 26 heures par semaine et sont payés au salaire minimum. Leur contrat ne peut excéder une période de 24 mois. « Certains nous quittent avant ce terme car ils ont retrouvé un emploi. À l'issue de leur contrat, ils sont 70% dans ce cas. Bien souvent, ceux qui n'ont pas de débouchés sont les personnes les plus âgées de notre effectif. Les activités proposées sont en lien avec la préservation de l'environnement via la rénovation et la transformation d'objets qui, récupérés, ne sont plus de simples déchets inutiles. Pour cela, nous bénéficions d'une convention avec la CCT pour la collecte au sein même des déchèteries, notamment celle de Monestier de Clermont où un petit chalet est mis à disposition pour les dépôts. Ensuite, un travail de tri et de nettoyage est mené jusqu'à la remise en vente. Depuis novembre 2022, nous avons mis en place un atelier bois dont la vocation est de réparer et de rénover des meubles ou de réaliser des créations originales

à partir de l'existant. Les métiers manuels ne sont pas les seuls à être mis en avant. Il faut également savoir accueillir et conseiller la clientèle, organiser les rayons, tenir et gérer la caisse ou bien encore faire des recherches pour décrire de manière fiable et renseignée un objet destiné à la vente en ligne (lire ci-contre). »

Bien au-delà de l'apprentissage technique, assuré par des encadrants spécialisés, c'est bien de la confiance et de l'assurance que retrouvent ici les salariés. Leur accompagnement se veut encore plus large avec du temps dégagé pour construire un futur parcours professionnel grâce à l'acquisition de compétences transversales qui demandent à chacun de se préoccuper en parallèle de santé, de logement, de capacité à se déplacer et de lien social. Pas de doute, l'humain est au cœur de la démarche.

Contact et renseignements :
La Réserve > 07 69 42 73 67



COMMENT SOUTENIR LA RESSOURCERIE ?

- En achetant ses produits en boutique ou en ligne (www.label-emmaus.co/fr).
- En faisant appel à ses services pour la récupération de meubles et d'objets (prestation à domicile gratuite) ou en lui confiant son vide-maison (prestation payante après devis).
- En participant aux ateliers de récupération et de création proposés chaque 2^e samedi du mois de 14h à 17h dans ses locaux pour les enfants et adultes désireux de fabriquer des lampes, des bijoux, etc.
- En aidant à trouver en Trièves, un local d'au moins 500m² pour l'ouverture d'une matériauthèque (vente de matériel d'occasion - construction et bricolage).

* Les subventions représentent 70 % des ressources financières de l'association. Les 30 % restants proviennent du chiffre d'affaire de la boutique.



Brève de comptoir des services

Si l'Entreprise à But d'Emploi Pep's Trièves vend des produits de sa fabrication issus du glanage local et du surcyclage*, elle propose également toute une panoplie de petits et grands services qui doivent répondre aux besoins non pourvus sur le territoire.

Les prestations actuelles :

Pour les collectivités >

● Transport des habitants de Châtel-en-Trièves pour le marché de Mens le samedi matin ● Navette dans Mens les jours de marchés du 18 juin à début septembre. ● Brigade verte pour l'entretien des communes.

Pour les particuliers >

● Petits travaux et bricolages : réparer une clôture, un store, fixer

un meuble, désencombrement de garage... ● Accompagnement des habitants isolés et/ou à mobilité réduite pour les courses, des promenades... ● Vente et installation à domicile de cuves de récupération d'eau de pluie ● Vente et installation de jardinières en bois.

Pour les associations >

● Service d'installation et de gestion de toilettes sèches sur les événements et manifestations ● Transport d'artistes lors de festivals...

Pour les agriculteurs >

● Service de transformation alimentaire (travail à façon), de soutien ponctuelle à l'activité (pose de clôture, cueillette et récolte ...).

Pour les entreprises > ● Service de

ménage ponctuel, et de conciergerie.

Les prestations en réflexion :

● Portage de repas à domicile pour les personnes âgées, les écoles et les crèches. ● Technicothèque : récupération, remise en état, nettoyage et remise à la location de matériel médical. Service en lien avec Caroline Desrivières, ergothérapeute au Département.

Pep's Trièves est une entreprise inscrite dans l'expérimentation nationale Territoire Zéro chômeur de longue durée. À ce titre, elle est soumise à un impératif de non concurrence avec les entreprises et/ou entrepreneurs individuels du territoire.

Ses potentiels clients sont ainsi invités à faire, dans un premier temps, appel aux professionnels du secteur. En cas d'urgence du besoin et d'absence de réponse ou d'indisponibilité du professionnel, Pep's Trièves répondra présent !

Contact > 06 40 39 42 57
pepstrieervices@gmail.com

À noter > L'entreprise est suivie par le Comité Local pour l'Emploi (CLE) qui réunit la CCT, les communes, le Département, la Préfecture, Pôle emploi, des associations et des entreprises. Pour en savoir plus sur le rôle de cette instance > www.cc-trieives.fr (bandeau en page d'accueil).

* Lessive, purins de plantes, cuirs de fruits et fruits séchés, marmites norvégiennes, sacs à vrac, tabliers, calots de cuisine, torchons...



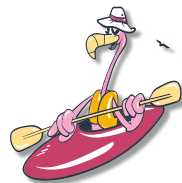
L'école maternelle de Mens se transforme cet été en centre de loisirs.

30 !

C'est le nombre de places ouvertes cet été pour les enfants de 3 à 5 ans au sein de l'accueil de loisirs à Mens. L'effectif est ainsi quasiment doublé pour répondre aux demandes croissantes des familles. Les enfants bénéficieront des locaux de l'école maternelle de Mens. Pour mener à bien cet accueil élargi, la CCT s'appuie sur un budget d'environ 5 500 euros mobilisé pour acheter des appareils électro-ménagers et des tonnelles. La Caisse d'allocations familiales est sollicitée via une demande de subvention exceptionnelle de 4 391 euros.

Enrayer la pénurie d'animateurs saisonniers ?

La fonction n'attire plus beaucoup les jeunes, c'est une réalité pour beaucoup de collectivités et d'organismes en France. Pour pallier cela, la CCT a décidé de mobiliser un budget pour augmenter les rémunérations de 15 à 20 euros par jour. Avec l'espoir de pourvoir les postes nécessaires pour encadrer les enfants inscrits aux accueils de loisirs de Monestier de Clermont et de Mens.



Les séjours d'été organisés par le service enfance-jeunesse de la CCT rencontrent toujours le même succès ! Les pré-inscriptions étaient possibles jusqu'au 21 mai. En complément, des mini-séjours sont en cours de préparation. À noter cette année l'initiative de jeunes Triévois qui, via une junior-association, organisent avec l'appui des animateurs de la CCT et un coup de pouce financier du Département un voyage au nord de l'Espagne.

Rens. : 04 76 34 28 42

RENDEZ-VOUS

Festistreet 2023

Du 16 au 19 août à Mens aura lieu le festival préparé par les jeunes de l'association Désacorpsd : Festi'street. Au programme : graff, skate, MAO, Hip-hop.... L'évènement est ouvert à toutes les générations. La CCT soutient l'initiative via une subvention exceptionnelle. Rens. : www.desacorpsde.com

Pour connaître les activités estivales pour les 3-11 ans et les 11-17 ans, consultez le site : www.cc-trieves.fr (onglets en page d'accueil).

PETITE ENFANCE

Pom' de ReINETTE : parenthèse fruitée



Deux fois par mois en moyenne, le vendredi matin au Granjou, les parents sont invités avec leurs jeunes enfants (0-6 ans) à faire une pause à la fois ludique et constructive. Ce rendez-vous gratuit, répondant au doux nom de Pom' de ReINETTE, est animé par 3 agents de la CCT : Isabel Bonnaire (référente familles), Claudine Zimmer (animatrice du Relais petite enfance), Gaëlle Bertin (chargée de mission petite enfance) et une puéricultrice du service départemental de la Protection maternelle et infantile (PMI). « Je viens très régulièrement avec mon fils » affirme Mélanie, jeune maman habitante de

Monestier de Clermont. « Pom' de ReINETTE n'est pas un atelier avec des animations définies mais un moment de rencontre dans une salle sécurisée et équipée de jeux et de matériel d'éveil où intervenants, parents et enfants inventent librement les moments passés ensemble. C'est vraiment agréable. On échange sur nos propres expériences et on découvre d'autres choses avec son enfant. Tous les sujets peuvent être abordés en confiance. J'aime tellement ces rencontres que j'ai choisis mes horaires professionnelles aussi en fonction des dates de Pom' de ReINETTE. »

Isabel Bonnaire précise : « Nous accueillons tout le monde. Les per-

sonnes ne se connaissent pas forcément, des liens nouveaux se nouent. Il n'y a aucun jugement, chacun est libre d'être lui-même et d'aborder toutes les questions liées à l'éducation et à la parentalité. C'est un temps avant tout joyeux mais au cours duquel il est possible d'aborder des problématiques qui pèsent parfois sur les parents. Notre rôle d'animatrice est alors d'indiquer des pistes de solutions, des ressources pour faire évoluer une préoccupation même minime. Nous sommes là aussi pour faciliter les rencontres, rompre l'isolement que vivent parfois les familles, notamment celles nouvellement installées en Trièves. »

Catherine, vient pour sa part de Saint-Martin de la Cluze. Elle fait le même constat positif que Mélanie en précisant qu'« il y a finalement peu de lieux où l'on peut faire des choses avec son enfant. Cela existe pour les plus grands mais rarement dans le domaine de la petite enfance. À la crèche ou chez une nounou, les parents ne restent pas et ne partagent donc pas des activités collectives. Ici c'est le cas. Cela serait bien que Pom' de ReINETTE puisse

être délocalisé dans les villages pour permettre une plus grande proximité et une plus grande participation. Y compris pendant les vacances scolaires. C'est important car je constate que cela intéresse à la fois les parents qui travaillent et ceux qui ne sont pas en activité. Pour ma part, je ne travaille pas un vendredi sur deux et j'apprécie particulièrement Pom' de ReINETTE. Cela m'évite de rester avec mon enfant chez moi et de m'occuper en même temps du quotidien de la maison. Cela me permet aussi de faire une pause. C'est le cas lorsque mon enfant joue avec les autres enfants et les autres parents. Enfin, c'est une petite requête, j'aimerais que l'équipe puisse mettre à disposition un parcours de motricité. »

Le message est clair pour les mamans et les papas : aucune raison de ne pas goûter à la douceur sucrée de Pom' de ReINETTE !

Prochaine session :
vendredi 23 juin 2023
de 8h45 à 11h au Granjou
à Monestier de Clermont
Renseignements : 04 76 34 28 40

Pour les parents à la recherche d'un mode de garde > Le Relais petite enfance

Permanences > mardi de 16h30 à 18h à Monestier de Clermont au Granjou / jeudi de 16h30 à 18h à Mens, 123 rue des Aires au dessus de la crèche, et sur rendez-vous au 06 79 24 97 18 / c.zimmer@cdctrieves.fr



Bienvenue en bibliothèque pour découvrir des supports variés, discuter, faire une pause... et même travailler !



EN BREF



Des clics et des livres

Le réseau de lecture publique de la CCT va renouveler son Système informatique de gestion. Plus simplement, cela signifie que les usagers bénéficieront d'ici quelques mois d'un portail informatique performant pour accéder facilement à l'ensemble des supports proposés au prêt y compris les supports numériques de la médiathèque départementale de l'Isère.

Bêêlllle laine !

Fête de la laine : le 17 juin de 9h à 22h à Mens. De 9h à 18h : stands d'artisans, démonstrations, tonte... 11h : vernissage exposition photographique (au Musée du Trièves) De 18h à 23h : repas et musique

Renseignements : 04 76 34 87 30
d.pelloux@cdctrieves.fr

Œuvres et paysages



L'inauguration du sentier Berger/Giono aura lieu le 7 juillet, à partir de 14h30 à Lalley. D'ici là, chacun peut aller se balader et découvrir au fil de la promenade les tableaux d'Edith Berger et les mots de Jean Giono.

Rens : 06 70 66 56 28

Trièves, Capitale champêtre de la culture

Avec leurs comités des fêtes et leurs habitants, 4 communes (Avignonnet, Le Percy, Mens et Trémis) participent en 2023 à cette idée originale qui a pour ambition de mettre en avant les spécificités et savoir-faire des villages et de les faire connaître sur l'ensemble du territoire grâce à des manifestations variées (repas, conférences, balades, spectacles...). Chaque village a retenu un thème et une commune complice : les étoiles et la vigne à Avignonnet (avec Prébois), les trésors cachés au Percy (avec Monestier du Percy), la forêt à Trémis, l'alimentation à Mens (avec Châtel-en-Trièves).

Rens. : 04 76 34 87 30

Comment inciter plus d'habitants à pousser les portes des bibliothèques ?

Un diagnostic lecture a été réalisé sur le territoire de septembre 2022 à mars 2023. Il avait pour objectif d'identifier les raisons qui attirent les habitants dans les bibliothèques ou au contraire qui peuvent les en éloigner. Cette étude a permis de confirmer que les bibliothèques du Trièves étaient un lieu de vie sociale où le conseil était de qualité et apprécié. Des pistes d'actions ont été repérées afin d'améliorer la fréquentation et la pratique de la lecture : développer les activités parents-enfants, favoriser les échanges entre lecteurs (exemple : partages de coups de cœur lecture ou musique), intégrer le livre comme un service à la personne et travailler en lien avec les associations d'aide et de maintien à domicile, les résidences pour personnes âgées, l'Etrier, le Collectif d'entraide... Des mesures très concrètes peuvent aussi faciliter l'accès aux lieux de lecture : mettre en place du covoiturage pour aller emprunter des livres ou participer à des animations, installer une Wifi publique ou des câbles/prises pour bénéficier du réseau. Enfin, une signalétique adaptée pourrait permettre de rendre plus visible le réseau des bibliothèques du Trièves. Le plein d'idées et du pain sur la planche pour les agents !

HORAIRES

Le Percy

Mardi 10h-12h et 16h-19h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
Jeudi 17h-19h
Samedi 10h-12h30

Mens

Lundi 16h-19h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
Jeudi 16h-19h
Samedi 9h-12h30

Monestier de Clermont

Lundi 16h-19h
Mercredi 9h-12h30 et 14h-18h
Vendredi 16h-19h
Samedi 9h-12h30

POUR CONNAÎTRE LES OUVERTURES DES BIBLIOTHÈQUES-RELAIS ET DES ESPACES LIVRES NOMADES :

www.cc-trieves.fr



Le responsable du Musée, Frédéric Dumolard, lors d'un accueil scolaire

À l'assaut des remparts !

L'exposition temporaire sur les châteaux du Trièves est pour la deuxième année consécutive accessible au public. Elle s'accompagne d'un programme (en ligne sur le site internet de la CCT) de visites et d'animations préparé avec les membres de l'association des Amis du Musée qui ont conçu l'exposition en collaboration avec le service culture et patrimoine de la CCT. En 2024, une nouvelle exposition aura lieu sur le thème de la vie en Trièves lors de la seconde guerre mondiale. Les Triévois peuvent joindre le musée pour proposer des témoignages, des photographies, des objets, etc... Renseignements : f.dumolard@cdctrieves.fr / 06 70 66 56 28

Ne rien rater !

Demandez à être destinataire des programmes !

Culture > d.pelloux@cdctrieves.fr / Lecture publique > mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Pour avoir une vision complète des temps forts et manifestations organisés sur le territoire par la CCT, les communes, les associations... consulter le site internet de l'Office de tourisme de la CCT : www.trieves-vercors.fr/agenda/

DANS LE RETRO



PLACE AUX JEUNES !

À la demande de Caroline Fiorucci, vice-présidente CCT en charge de l'enfance et de la jeunesse, les animateurs ont concocté une journée inédite et originale dédiée aux adolescents du Trièves. Elle a eu lieu le samedi 8 avril à Monestier de Clermont avec la participation de 150 personnes qui ont pu participer à des animations, à une projection et à un grand débat avec les élus. Pour ce temps spécifique, l'idée était de donner la parole aux jeunes et de recueillir leur regard sur leur quotidien (lieux de rencontre, déplacements, loisirs, commerces...). Beaucoup ont pu s'exprimer et mettre en avant d'importantes différences entre vie à la campagne et à la ville.



L'EAU À LA BOUCHE

Les deuxièmes rencontres de l'agriculture étaient organisées le 10 mars à Clelles par la CCT, la Chambre d'agriculture de l'Isère et l'association Sitadel. L'eau était au cœur des échanges car le sujet est, ici comme ailleurs, préoccupant. Philippe Vial, vice-président CCT en charge de l'agriculture et de la forêt et les agents ont accueilli près de 50 cultivateurs et éleveurs. Ils ont proposé un premier temps d'information générale sur la situation puis des tables rondes thématiques (le partage de l'eau, les ressources en eau et les adaptations possibles). Ces rencontres permettent à chacun de s'exprimer et de faire remonter des observations de terrain pour comprendre les besoins et les attentes d'un secteur d'activités essentiel en Trièves.



20 ANS. Ô LE BEL ÂGE !

Le 1^{er} avril, le Granjou-Maison des habitants (centre social géré par la CCT) fêtait ses vingt ans. Une grande et riche journée préparée par l'équipe et les habitants a été proposée. Claude Pion, ancien élu de l'ex-communauté de communes de Monestier de Clermont a rappelé le lancement du projet puis Jérôme Fauconnier et Eric Furmanczak ont souligné l'étendue des services et des activités qu'offre le lieu. Entre deux notes de musiques, les traditionnelles bougies ont été soufflées en présence de résidents de l'Âge d'or venus assister aux réjouissances.



FAIRE SOCIÉTÉ !

L'équipe de Mixages, Espace de vie sociale à Mens, élabore actuellement avec un groupe d'habitants le nouveau projet social de l'équipement demandé par la CAF. Au cœur des discussions, l'envie de rappeler à tous les habitants que le lieu leur est pleinement ouvert pour participer à ses activités mais aussi et surtout pour les initier afin de répondre aux besoins du plus grand nombre.



JOUER COLLECTIF !

Nouvelle rencontre avec les associations du Trièves proposée par la CCT en présence de Pierre Suzzani, vice-président en charge de la culture. C'était à Mens, le 5 avril dernier. L'occasion d'échanger sur de nombreuses thématiques, d'aider à mettre les structures associatives en réseau et de découvrir les collaborations possibles avec l'Entreprise à but d'emploi, Pep's Trièves, qui avait, pour l'occasion, concocté l'apéritif.



Le Granjou et Mixages : espaces de services, de rencontres, d'échanges, et de soutiens aux initiatives des habitants et des associations.

3 missions pour les 4 années à venir

Avec la participation des habitants, l'équipe du Granjou a achevé sa nouvelle feuille de route validée par la Caisse d'allocations familiales qui finance de manière importante les centres sociaux.

Se rencontrer pour vivre ensemble

- Accompagner les habitants à proposer des activités collectives (élaborer une méthode pour porter les initiatives d'habitants, organiser des temps d'échanges anciens et jeunes, créer une émission de radio qui se déplace dans les villages, animer les jardins partagés, organiser des discussions en anglais, relancer les ateliers mémoire)
- Rendre la culture accessible (poursuivre les partenariats avec les bibliothèques, proposer des sorties culturelles et des animations avec des artistes)
- Organiser des activités dans et avec les communes
- Soutenir la vie associative autour d'objectifs de vie collective
- Contribuer à lutter contre la fracture numérique
- Consolider l'organisation interne de la Maison des habitants.

Vivre la transition écologique en milieu rural

- Développer les réseaux de collaboration interne et externe
- Encourager la mise en commun des compétences par les activités collectives.

Être en relation avec les familles

Rompre l'isolement en œuvrant par la mixité sociale et l'action collective

- Accompagner les 1000 premiers jours de l'enfant (travailler le partenariat avec les acteurs enfance-jeunesse)
- Favoriser la continuité éducative et s'adapter aux rythmes des familles
- Accompagner les parents en encourageant l'entraide.

Premiers radis ?



Lancé en 2022, le projet de jardins partagés à Monestier de Clermont se poursuit avec un soutien financier du Département et de la Caf. Trois sites ont été retenus dont deux (aux Carleyres et aux Oches) appartiennent à la SDH qui est favorable à leur utilisation future. Actuellement, seul le site du Granjou est progressivement opérationnel. Il est équipé depuis peu de jardinières et de cuves de récupération d'eau de pluie. Accompagnés par la référente-familles de la CCT, Isabel Bonnaire, les habitants se réunissent et réfléchissent au fonctionnement du lieu et au règlement d'utilisation. Des parcelles individuelles de 25 m² sont en cours d'attribution, d'autres espaces bénéficient d'une implication collective. Tout s'invente au fur et à mesure selon les envies et les besoins de chacun. Un rendez-vous hebdomadaire est proposé le mardi à partir de 17h, n'hésitez pas à vous y rendre même si vous n'avez pas participé aux premières rencontres et réunions. Eric Furmaniczak, vice-président CCT en charge de la vie sociale, se félicite de l'initiative : « Les projets basés sur le collectif et qui vont dans le sens de l'intérêt pour tous sont à soutenir. Je suis heureux que ceux qui n'ont pas de jardins puissent trouver un coin de terre pour se faire plaisir. J'ai l'impression que la crise du covid a provoqué l'envie d'un retour aux sources. L'équipe du Granjou est là pour le démarrage, l'idée étant, qu'au fil du temps, les habitants gèrent les lieux d'une manière la plus autonome possible. »

Rens. > 07 57 44 12 79



Retour sur de belles sorties et activités en famille

Le 30 mars, comme depuis dix ans, Mixages et Le Granjou ont accompagné 70 habitants du Trièves à une représentation de musique classique au Summum à Grenoble. Tout le monde a pu apprécier Turandot, un opéra de Puccini offert par la Fabrique Opéra. Les participants étaient merveilleusement placés, à quelques mètres de l'orchestre et de la scène, pour une formidable expérience. Vivement l'année prochaine !

Le 12 avril dernier, 54 habitants inscrits auprès de Mixages et du Granjou sont allés découvrir l'in-

croyable Palais du Facteur Cheval à Hauterives dans la Drôme. Autour d'un pique-nique partagé, parents, grands-parents, enfants, ont pu se rencontrer et passer une très belle journée riche en découvertes !

Le 22 mars, le Carnaval a été fêté à Mens avec des déguisements très imaginatifs. Environ 160 personnes étaient présentes ! Enfants, parents et grands-parents ont déambulé dans les rues du village au son de la fanfare *La Clique* qui a offert une animation pleine d'entrain et de bonne humeur ! Un goûter partagé a suivi dans le jardin de Mixages.

Mixages voyage...

Le secteur d'intervention de Mixages englobe les communes du sud-Trièves. Pour celles et ceux qui n'habitent pas Mens, des initiatives sont menées sur le territoire. Notamment au Percy où les élus locaux accueillent volontiers l'équipe pour organiser conjointement des temps forts. Prochain rendez-vous une sortie autour des trésors cachés du Percy, dans le cadre du projet Capital champêtre de la culture : 18 juin, grande journée festive (ateliers, grand banquet ou pique-nique partagé). Co-voiturage organisé, inscription requise.

Recevoir les agendas

Le Granjou et Mixages publient des newsletters annonçant les permanences, animations, ateliers et autres festivités à venir. Pour être mis au courant et ne rien rater, n'hésitez pas à vous signaler : accueil.granjou@cdctrieves.fr et accueil.mixages@cdctrieves.fr



Atelier avec le Colectivo Terron

EN IMAGES Le plein de vie à l'Âge d'or

L'équipe de l'établissement dirigé par Isabelle Lassart se mobilise pleinement depuis des mois pour multiplier les initiatives et les temps forts collectifs qui illuminent de manière originale le quotidien des résidents : ateliers, expositions, sorties, rencontres... Vous souhaitez découvrir des initiatives, voir une exposition sur place, donner un peu de temps pour participer ?



De tendres et émouvants moments avec les ânes de Christian Dienot (association Les Sentiers du possible).

Deux beaux rendez-vous !
L'association des Amis de l'Âge d'or prépare un vide grenier pour le 2 juillet et une grande course solidaire pour le 24 septembre.
Rens. : 04 76 34 11 75

Aide et soins à domicile en Trièves

- Service autonomie Maison du Département à Mens 04 80 34 85 03
- ADMR Mens 04 76 34 66 67
- ADMR Monestier de Clermont 04 76 34 11 73
- ADMR Clelles 04 76 34 63 68
- SSIAD Mens 04 76 34 67 83
- SSIAD Monestier de Clermont 04 76 34 05 50

Le Collectif d'entraide du Trièves propose un nouveau site internet : <https://collectifdentraideditrieves.fr>

Pour découvrir et peut-être participer aux différentes activités de l'association : collecte des denrées alimentaires auprès des donateurs, réception des marchandises, mise en rayon, vente à l'épicerie, préparation des colis alimentaires, accompagnement des bénéficiaires, ramasse des vêtements dans les bornes Relais, tri des sacs de linge, mise en rayon et vente au sein des friperies.

Des rencontres pour les aidants familiaux

Groupe de paroles mis en place par le Département de l'Isère et animé par Jehanne Rutten, le vendredi de 14h30 à 16h30 au Granjou à Monestier de Clermont. Dernière date du 1er semestre 2023 : 30 juin. Renseignements : 07 87 20 64 02

Conseils communautaires 1er semestre 2023 . 18h30
St Martin de Clelles >
Lundis > 26 juin, 11 septembre, 16 octobre, 13 novembre, 11 décembre
L'ordre du jour et les compte-rendus sont disponibles sur le site www.cc-trieves.fr/conseil-communautaire
Chaque compte-rendu de séance est mis en ligne après son approbation lors de la séance suivante.

JOINDRE LA CCT

- Sièges à Monestier de Clermont (services généraux, techniques, déchets) 04 76 34 11 22
- Direction aménagement, développement et transitions à Clelles 04 76 34 44 29
- Vie scolaire/liensfamiliales 04 76 34 46 61
- Culture 04 76 34 67 66

PERMANENCES AIDES ET CONSEILS

- Assistante sociale
- Conseillère en économie sociale et familiale : aide à la gestion budgétaire, surendettement
- Médecin et Infirmière PMI (suivi santé jusqu'à 6 ans)
- Sage-femme
Maison du Département à Mens : 04 80 34 85 00
- Mission Locale 16/25 ans : insertion, emploi, santé, logement...
Mens : 04 76 78 88 76 (mardi)
Monestier : 04 76 78 88 76 (jeudi)
- Centre de planification familiale : pour toute question relative à la vie familiale et personnelle, vie conjugale, parentalité, sexualité...
Sur RDV au 04 76 81 47 04 (Mixages)
04 76 29 86 50 (le mardi au Granjou)



● France Services
Monestier-de-Clermont
Bureau de la Poste
Tél. : 04 76 34 36 13 / 06 33 97 55 80
Maison du département à Mens
Tél. : 04 80 34 85 00

LOGEMENT
Comment déposer sa demande >
● Format papier auprès du Comité local de l'habitat (50 rue de la poste à Clelles) Rens. : 04 76 34 44 29
● En ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr

Conseil juridique de l'Agence nationale pour l'information sur le logement (ANIL)
Sur RDV au 04 76 53 37 30

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL
Service public d'assainissement non collectif (Spanc)
04 76 34 44 29
accueil.spanc@cdctrieves.fr
Mode d'emploi sur : www.cc-trieves.fr

URBANISME
Permis de construire, déclaration préalable de travaux...
Renseignez vous auprès de votre commune pour connaître les dispositions réglementaires applicables à votre projet.

Architectes conseils
Permanence gratuite. RDV auprès du service aménagement de la CCT
04 76 34 44 29

REDEVANCE ORDURES MENAGERES
Merci de joindre le service facturation de la CCT pour signaler tout changement d'occupants d'habitation (nouveaux locataires ou vente) afin que la redevance annuelle soit envoyée aux bonnes personnes.
04 76 34 11 22

ANNUAIRE SANTE
Mis régulièrement à jour sur le site www.cc-trieves.fr/annuaire-sante

AGENDA
Le site de l'Office du tourisme présente l'ensemble des manifestations proposées sur le Trièves :
www.trieves-vercors.fr/agenda/

FLASH DÉCHETS



NOUVEAU RECYCLAGE DES GROS TEXTILES EN DÉCHÈTERIE !

Les déchèteries gérées par la CCT à Monestier de Clermont et Mens proposent un nouvel espace de récupération pour les couettes, oreillers, sacs de couchage, tapis en tissu et rideaux. La société Ecomaison a mis en place une filière de recyclage afin d'éviter une incinération systématique.

Rappel : les vêtements et les chaussures qui peuvent être réutilisés sont à déposer dans les bornes Relais (les bénévoles du Collectif d'entraide du Trièves les préparent pour les rayons de ses deux friperies de Mens et de Monestier de Clermont), les vêtements très abîmés et tâchés durablement doivent être jetés dans la benne des encombrants.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU TRIÈVES
INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

Directeur de publication : Jérôme Fauconnier
Conception générale, réalisation et photos : chargée de communication (f.maurice-laforge@cdctrieves.fr) et services de la CCT
Illustrations : Olivier Driou
Impression : Technic Color. Tirage 5200 ex / Distribution la Poste

N°22
ETE 2023
Distribution début septembre